



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LE  
THEATRE DU PHARE POUR L'ORGANISATION  
DE TROIS REPRESENTATIONS D'UN  
SPECTACLE LES 27 ET 28 FEVRIER 2020**

**DÉCISION N° DM-20-067  
EN DATE DU 17 FEVRIER 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition du Théâtre du Phare, représenté par Monsieur Guillaume Roissard, dont le siège social est situé 11, rue Fénelon – Studio PLC – 75 010 Paris – pour l'organisation de trois représentations du spectacle « La mécanique du hasard », les jeudi 27 et vendredi 28 février 2020, dont le prix de cession est fixé à 7 763,33 € (sept mille sept cent soixante-trois euros et trente-trois centimes) TTC ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2019-2020.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec le Théâtre du Phare, représenté par Monsieur Guillaume Roissard, dont le siège social est situé 11, rue Fénelon – Studio PLC – 75 010 Paris – un contrat de cession pour l'organisation de trois représentations du spectacle « La mécanique du hasard », les jeudi 27 et vendredi 28 février 2020, dont le prix de cession est fixé à 7 763,33 € (sept mille sept cent soixante-trois euros et trente-trois centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200217-lmc1H7153H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/02/2020 Date de Publication : 17/02/2020
---